Ameublements
Décoration
Mercier Frès
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

71e Année. – N° 169. Le numéro : 20 centimes VENDREDI 18 JUIN 1926.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 — France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 — Union postale ..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS — ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. — TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — Chèques postaux 87 Lille

EAUX MINÉRALES
Spa-Monopole
En litres, ½ l. et ¼ l.
A. VIELVOYE
TOURCOING
34, rue du Conditionnement
(Téléphone 576

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. Briand consulte MM. Poincaré, Herriot, Louis Marin, Blum

LES GROUPES PARLEMENTAIRES DÉLIBÈRENT

LES PREMIERES CONSULTATIONS DE M. BRIAND

Paris, 17 juin. — M. Aristide Briand a quitté, ce matin, le quai d'Orsay en voiture, à 9 h. 25, pour se rendre à la présidence de la Chambre, où il avait rendez-vous avec M. Herriot.

Dans l'entourage du président de la Chambre on déclare ne pouvoir donner, par correction, aucune précision sur l'entrevue que M. Aristide Briand a eue avec le président de la Chambre.

M. Briand est revenu au ministère des Affaires étrangères, à 10 h. 25. Il est aussitôt entré en conférence avec M. Raymond Poincaré, qui l'attendait dans son cabinet. L'entrevue a duré une demi-heure.

M. Poincaré ne peut rien dire

A l'issue de cet entretien, l'ancien président de la République s'est borné à déclarer qu'il avait conféré avec M. Briand sur la situation et qu'il reviendrait dans le courant de la journée. Comme on lui demandait s'il acceptait de faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle, M. Poincaré a répondu: « Je ne peux rien vous dire. »

Puis, M. Poincaré s'est rendu au ministère des Finances, où il a conféré avec M. Raoul Péret, de 11 heures à 11 h. 45.

Aussitôt après le départ du sénateur de la Meuse, M. Louis Marin, qui venait d'arriver au quai d'Orsay, a été introduit auprès de M. Briand.

M. Briand a reçu également M. Paul Boncour, les représentants du groupe socialiste de la Chambre, MM. Blum, Renaudel, Vincent Auriol et Locquin.

AUCUNE OFFRE DE PORTEFEUILLE N'A ETE FAITE

Paris, 17 juin. — L' « Agence Havas » communique les impressions suivantes:

Au cours des conversations qu'il a eues avec MM. Herriot et Raymond Poincaré, on assure que M. Briand n'a fait à ces derniers aucune offre de portefeuille. Il se serait borné à leur exposer la façon dont il envisageait la formation du nouveau cabinet et les moyens pratiques qu'il compte réclamer pour la réalisation de son programme de redressement financier.

MM. Herriot et Raymond Poincaré vont examiner, de leur côté, la situation. Ils doivent revoir M. Briand cet après-midi. Les échanges de vues que M. Briand a eus d'autre part, avec M. Louis Marin, président du groupe de l'Union républicaine démocratique, puis avec MM. Léon Blum, Paul-Boncour, Vincent Auriol, Renaudel, représentants du groupe socialiste unifié, ont dû avoir le même caractère général.

L'ADHESION DU GROUPE DE M. MARIN

Au cours de son entretien avec M. Louis Marin, M. Briand a demandé au président de l'Union républicaine démocratique s'il pouvait compter sur l'adhésion de son groupe à une politique de salut national pour le redressement de la situation financière.

M. Marin a répondu affirmativement et a assuré M. Briand, non seulement de sa sympathie personnelle, mais encore de la ferme intention de son groupe de soutenir un ministère conçu selon la formule envisagée et qui comprendrait des représentants de tous les partis, prenant ainsi chacun leur part de responsabilités.

Cette conversation n'a d'ailleurs pas dépassé le cadre des généralités et n'a pas abouti à l'offre d'un portefeuille. Il semble d'ailleurs qu'avant de penser à l'attribution des divers portefeuilles, M. Briand veuille s'assurer de tous les concours qui lui semblent nécessaires et, sous ce rapport, il ne pourra être fixé avant la fin de la journée.

C'est ainsi, par exemple, que M. Herriot aurait, croit-on, l'intention, avant de revoir M. Briand, de conférer avec le groupe radical-socialiste qui doit se réunir dans le courant de l'après-midi.

Un certain nombre de membres du parti venus ce matin au Palais-Bourbon, paraissaient assez disposés à revenir sur la discussion qui a eu lieu, au petit congrès, et à traiter la question de la collaboration gouvernementale au point de vue strictement parlementaire. On prête aussi, à quelques-uns d'entre eux, l'intention d'admettre l'entrée, dans le cabinet, de représentants de l'Union républicaine démocratique, à condition que les socialistes y soient aussi représentés.

DECLARATIONS DE M. BRIAND

M. Briand a terminé ses consultations de la matinée à 13 heures. M. Briand a alors reçu les représentants de la presse et leur a fait les déclarations suivantes:

— J'ai eu, ce matin, avec MM. Herriot, Poincaré et Louis Marin, ainsi qu'avec plusieurs membres du groupe socialiste, des conversations assez étendues, extrêmement cordiales et amicales, au cours desquelles nous avons examiné la situation et envisagé les différents problèmes qu'il s'agit de résoudre. Cet après-midi, j'aurai l'occasion de revoir MM. Herriot, Poincaré et Louis Marin.

Quant à mes collègues socialistes, ils m'ont fait part de leur intention de rendre compte de notre conversation à leur groupe, qui se réunira dans le courant de la journée.

— Avez-vous offert aux socialistes, demande-t-on à M. Briand, la participation au pouvoir?

— Vous savez bien, répond-il, dans quelles idées je suis. Vous savez ce que je vous ai dit hier à cet égard. Ce n'est pas une question de personnes, mais une question de programme qui se pose et ce n'est pas dans un rapide échange de vues qu'on peut avoir la prétention de la régler.

Je ne veux pas bâcler une combinaison qui ne serait qu'un trompe-l'œil, poursuit M. Briand. Je ne veux pas d'un Cabinet qui, immédiatement après sa formation, se trouverait aux prises avec des difficultés qu'on aurait feint d'ignorer auparavant. Il faut réaliser l'accord aussi bien sur le programme que sur les personnes. C'est à cette seule condition que je pourrais mener à bien la tâche que j'ai entreprise et qui, vous en conviendrez, n'est pas extrêmement facile. J'espère qu'à la fin de l'après-midi, j'y verrai clair.

M. Briand reprendra ses consultations au début de l'après-midi, à l'issue du déjeuner qu'il offre au quai d'Orsay, aux membres du cabinet démissionnaire.

M. Camille Chautemps entouré de journalistes (Wide World photos).

L'APRES-MIDI, M. BRIAND REPREND SES CONSULTATIONS

Paris, 17 juin. — A l'issue du déjeuner offert à ses collaborateurs du cabinet démissionnaire, M. Aristide Briand a repris ses consultations de personnalité politiques.

M. Maurice Sarraut

La première personne introduite dans son cabinet a été M. Maurice Sarraut, sénateur de l'Aude.

M. Herriot

A 15 h. 35, M. Briand a quitté le quai d'Orsay en automobile, pour se rendre à la présidence de la Chambre, où il a été aussitôt reçu par M. Herriot.

M. Léon Blum
leader socialiste

Avant cette entrevue, M. Herriot avait conféré avec un certain nombre de ses amis politiques, notamment MM. René Renoult, Chautemps, Daladier, J.-L. Dumesnil et Chauvin.

M. Poincaré

M. Briand est revenu au ministère des Affaires étrangères à 16 h. 30.

Il est aussitôt entré en conférence avec M. Poincaré, qui l'attendait dans son cabinet depuis quelques minutes.

Cette entrevue de M. Poincaré et de M. Briand s'est prolongée jusqu'à 17 heures.

En quittant le quai d'Orsay, l'ancien président de la République a déclaré aux nombreux journalistes qui l'attendaient:

— Nous continuons à causer. Je n'ai rien à vous dire.

— Reviendrez-vous? lui demanda-t-on.

— C'est possible, répondit M. Poincaré.

Et il s'éloigna en souriant.

M. Louis Barthou

A 17 h. 20, M. Louis Barthou, sénateur, ancien président du Conseil, président de la Commission des Réparations, est arrivé au quai d'Orsay. Il a été aussitôt introduit auprès de M. Briand.

M. Barthou a quitté le quai d'Orsay à 18 h. 5.

En s'en allant, il a dit aux journalistes qui l'entouraient:

— Tout à l'heure je ne voulais rien vous dire, parce que je ne savais rien; et maintenant, je dois me taire, parce que je sais quelque chose.

LES REUNIONS DES GROUPES POLITIQUES

Les conditions de l'entrée des socialistes dans le nouveau Cabinet

Paris, 17 juin. — Le groupe socialiste s'est réuni, ce matin, au Palais-Bourbon, pour examiner la situation politique. MM. Léon Blum et Renaudel, qui avaient eu auparavant une entrevue avec M. Herriot, ont rendu compte de leurs conversations avec le président de la Chambre. Celui-ci leur avait indiqué le sens de son entretien avec M. Briand et les conditions dans lesquelles le groupe radical-socialiste consentirait à collaborer avec le futur cabinet. Ces conditions paraissent être les suivantes: Une stricte limitation des formations politiques appelées à être représentées au sein du gouvernement et l'établissement préalable d'un programme financier bien défini.

Après un échange d'observations, le groupe n'a pris aucune décision de principe, laissant à ses délégués, MM. Léon Blum, Vincent Auriol, Paul-Boncour et Renaudel, le soin d'exposer à M. Aristide Briand, qui les avait convoqués, le point de vue déjà développé par M. Vincent Auriol, à la tribune de la Chambre, lors de la dernière séance et qui demeure celui du parti.

A la Gauche indépendante

Paris, 17 juin. — Le groupe de la gauche indépendante a adopté l'ordre du jour suivant:

Le groupe de la Gauche indépendante se déclare prêt à soutenir un ministère de large concentration républicaine apportant dans son programme un projet précis et complet de redressement financier par la stabilisation du franc.

A la Gauche démocratique

Paris, 17 juin. — Le gauche démocratique, après une discussion sur la situation politique en général, a adopté l'ordre du jour suivant, présenté par MM. Maurice Sarraut, Hery et Labrousse:

Le groupe de la Gauche Démocratique affirme sa confiance dans la nécessité actuelle d'une politique républicaine de gauche, en vue de réaliser l'assainissement financier par des mesures inspirées d'un esprit résolument démocratique.

A l'Union républicaine démocratique

Paris, 17 juin. — Au groupe de l'Union républicaine démocratique, M. Marin, président, a rendu compte de son entretien avec M. Aristide Briand.

Un échange de vues a suivi, au cours duquel le groupe a émis un avis, que si une participation au Gouvernement lui était offerte dans un ministère d'union nationale, l'attribution d'un portefeuille fut faite de préférence à son président ou, à son défaut, à un de ses membres représentant exactement la tendance politique du groupe.

Une démarche du Groupe interparlementaire des Régions libérées

Paris, 17 juin. — Le groupe interparlementaire des Régions libérées s'est réuni, ce matin, au Sénat, sous la présidence de M. Hayez, sénateur du Nord. A l'issue de cette réunion, MM. Hayez et Lucien Hubert se sont rendus auprès de M. Briand, pour lui exprimer le vœu adopté par le groupe, de voir dans le prochain ministère rattacher le sous-secrétariat d'Etat des Régions libérées, soit au ministère de l'Intérieur, soit à la présidence du Conseil.

Après une courte séance la Chambre s'ajourne à mardi

Paris, 17 juin. — La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Bouilloux-Lafont. Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, la Chambre, sur la proposition du président, s'ajourne à mardi, à 15 heures.

La séance est levée à 10 h. 5.

L'Italie a dépensé trois millions de dollars pour défendre la lire

Rome, 17 juin. — Le comte Volpi, répondant aujourd'hui à une interpellation, a déclaré que pendant le dernier exercice financier, le Trésor a dépensé 80 millions de lires, soit 3 millions de dollars pour la défense de la lire.

Un drame de la folie à Nice

Nice, 17 juin. — Atteint depuis plusieurs mois de la folie de la persécution, M. Eugène Foray, chimiste distingué, résidant à Nice, a, au cours d'une crise violente, grièvement blessé sa femme à coups de revolver et s'est ensuite donné la mort.

LA SÉANCE DU SÉNAT

Paris, 17 juin. — La séance est ouverte à 16 h. 10, sous la présidence de M. de Selves.

La demande de poursuites de M. Judet contre M. Poincaré

On adopte, sans discussion, le rapport de M. Guillier, sur la demande en autorisation de poursuivre un membre du Sénat. On sait qu'il s'agit d'une demande formulée par M. Ernest Judet contre M. Poincaré. On sait aussi, que le rapport, d'après la décision unanime de la Commission, conclut à la non-recevabilité de cette demande.

Puis, comme il n'y a, naturellement, personne au banc du Gouvernement, on n'aborde pas les autres discussions à l'ordre du jour. Le Président rappelle que les interpellations déposées deviennent caduques et la séance est levée et renvoyée à mardi prochain, 15 h.

Les assassins d'un gardien de la prison de Rambouillet sont arrêtés

Paris, 17 juin. — Barrère et Motillon qui, le 11 juin dernier, de complicité avec Montfort, s'évadèrent de la prison de Rambouillet, après avoir tué le gardien Lenormand, ont été arrêtés à Paris, le premier sur le cours de Vincennes, et le second à Arcueil, dans un hangar où il s'était caché. Il semble résulter des interrogatoires que Barrère a été l'instigateur du complot, mais n'y a pas participé. Le chauffeur Lamperrière, accusé d'avoir aidé Barrère à se cacher, et Yvonne Hudson, amie de Barrère, inculpés de complicité, ont été également arrêtés.

BILLET PARISIEN

LA CRISE MINISTÉRIELLE VUE DE L'ÉTRANGER

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 17 JUIN (MINUIT).

Notre crise ministérielle passionne l'étranger. Des commentaires que nous réservent nos voisins, tous d'ailleurs ne sonnent pas agréablement à nos oreilles. Négligeons les attaques de certains journaux anglais et américains qui satisfont de méprisables rancunes. Ces attaques ne répondent pas au sentiment véritable de « l'homme de la rue » de Londres ou de New-York, et c'est justement l'opinion de « l'homme de la rue » qui nous intéresse.

En général, les étrangers s'accordent à reconnaître que la France est un pays de grandes ressources, tant du point de vue moral que matériel. Mais dans ce pays, où les étrangers remarquent des signes évidents de prospérité, l'Etat s'appauvrit chaque jour.

L'Etat est pauvre parce que, outre les dépenses qu'il a dû engager du fait de la guerre, le grand courant d'épargne qui, naguère, portait dans les caisses du Trésor les capitaux et les économies des citoyens s'est tari presque complètement.

Et ce courant se tarit pour une raison psychologique: la confiance manque, non pas pour des raisons techniques, mais pour des raisons morales. Le redressement moral doit donc présider ou tout au moins accompagner le redressement financier.

Pour ce faire, la politique pure, la politique doctrinaire et sentimentale doit être rigoureusement écartée. Les étrangers, qui jugent impartialement nos affaires, voient que ce n'est qu'en revenant à la vérité financière que nous nous tirerons du mauvais pas où nous sommes.

De ces conseils, nous avons tout intérêt à tirer parti. Mais s'il est bon que nous fassions notre « mea culpa », nos anciens alliés n'ont-ils aucun reproche à s'adresser? Leurs revendications en ce qui touche les dettes de guerre ne sont-elles pour rien dans notre déchéance monétaire? Il est tellement évident que la question des dettes interalliées pèse sur notre crédit qu'il est difficile de nier le fait.

Et pourtant, on voit des journaux américains nous accuser de faire baisser le franc intentionnellement, à seule fin de ne pas payer nos dettes! Tant l'âpreté des intérêts peut nuire au bon sens!

Nous avons péché contre la vérité, et nous le reconnaissons; mais Anglais et Américains sont-ils bien sûrs de ne pas considérer nos difficultés à travers les lunettes déformantes de l'égoïsme?

R...

Un représentant de commerce tue un enfant de six ans

ET BLESSE LA MERE DE CELUI-CI PUIS IL SE SUICIDE

Paris, 17 juin. — Le commissaire du quartier de Bel-Air a procédé aux constatations du décès de M. Paul Macquet, quarante-huit ans, représentant de commerce, 13, rue de Toul, et du jeune Dibueno, six ans, et envoyé à l'hôpital Saint-Antoine Mme Louise Cassalac, trente-trois ans, mère du jeune Dibueno.

L'enquête a établi que Macquet aurait tué le jeune Dibueno et grièvement blessé sa mère et se serait suicidé ensuite.

UNE RÉUNION AU SÉNAT du Groupe interparlementaire des Régions dévastées

LES REVENDICATIONS DES SINISTRÉS

Paris, 17 juin. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni, au Sénat, sous la présidence de M. Hayez.

Le président appelle l'attention du groupe sur les atteintes successives qui sont portées à la loi des dommages de guerre et signale en particulier:

1° La gravité de la prétention de l'Administration des contributions directes de considérer certains frais supplémentaires comme revenu imposable;

2° Les néfastes conséquences économiques d'une application extensive de la loi de révision de certaines indemnités de dommages de guerre.

M. de Lubersac expose que l'administration a étendu démesurément l'application de cette loi, en déclarant connexes des dommages qui ne le sont pas, et en déclarant indirects, des dommages reconnus directs.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Henri Meslier, Lucien Hubert, sénateurs; Jacquey et Martigny, députés, le groupe a décidé à l'unanimité d'intervenir auprès du nouveau gouvernement, dès sa formation, pour demander avec insistance que le projet modifiant la loi du 2 mars 1924 soit voté avant la fin de la session.

Le groupe a nommé une sous-commission, composée de MM. Henri Merlin, Jounart, de Lubersac, Lucien Hubert, Noël, sénateurs; Marquigny, Nicolle, Taton-Vassal, députés, chargée d'établir la liste des questions qui méritent d'être résolues d'urgence.

MM. Hayez et Lucien Hubert ont été chargés de faire une démarche auprès de M. Briand, pour que le sous-secrétariat d'Etat des Régions libérées ne soit plus rattaché au ministère des Finances.

Le Congrès national à Bordeaux des conseillers du commerce extérieur

Bordeaux, 17 juin. — Le IIIe Congrès national des conseillers du commerce extérieur a été ouvert ce matin, par M. Clémentel, sénateur, ancien ministre, président du Comité national des conseillers du commerce extérieur.

M. Cazalet, au nom du Comité régional; M. Périsset, au nom de la municipalité bordelaise, ont salué les congressistes.

Puis, le président, M. Clémentel, a prononcé le discours inaugural dans lequel il a fait part de la volonté du congrès de faire sortir un programme d'action en vue d'augmenter la production et les exportations, de donner une monnaie stable.

Il a conclu en faisant appel à l'union pour le redressement du franc qui prendra, a dit M. Clémentel, une revanche éclatante et magnifique.

UNE COLLISION DE TRAMWAYS EN AMÉRIQUE

DIX-HUIT MORTS

Pittsburg, 17 juin. — On annonce que dix-huit personnes ont été tuées dans une collision de trains, près de Blairmville. Jusqu'ici, neuf corps ont été retirés des débris.

CHARLES LE BOSSU ET SES COMPLICES

devant le Tribunal correctionnel de Lille

CHARLES PODVLIÈGE EST CONDAMNÉ A QUATRE ANS DE PRISON; Joseph Roujas à trois ans. -- Les autres inculpés sont acquittés

Le Tribunal correctionnel de Lille a rendu jeudi après-midi son jugement dans l'affaire qui peut être intitulée: « Charles le Bossu et ses complices ».

En ce qui concerne Charles Potvliège, le Tribunal retient que « Le Bossu » se rendait à Phalempin le mercredi quand M. Desmazières était absent; que l'expert chargé par M. Desmazières de vérifier la comptabilité a constaté de nombreux « manquants ». Le Tribunal constate que « Le Bossu » a soutiré de l'argent à Mme Desmazières en l'épouvantant, en lui faisant craindre et appréhender des malheurs imaginaires; qu'il a pris la qualité de trappiste, d'envoyé d'un cardinal chef de trappistes; qu'il a simulé un sommeil pendant lequel il prétendait entrer en relations avec un couvent de Normandie qui lui aurait permis de conjurer le sort qui pesait sur sa victime; qu'il a demandé de l'argent pour faire des messes, que l'argent ainsi détourné n'a jamais servi à cet usage.

Le Tribunal ajoute que dans l'application de la peine, il y a lieu de tenir compte des antécédents de l'inculpé, de l'importance des sommes, de sa vie immorale et désordonnée.

Quant à Joseph Roujas qui partageait la table du Bossu, il ne pouvait ignorer l'origine délictueuse des sommes dont il profitait, qu'il exerçait des violences sur Potvliège pour l'inciter à poursuivre la dame Desmazières.

Pour Ernest Brachmann, le seul fait de se rendre à Phalempin en compagnie du « Bossu » ne peut constituer le délit de complicité d'escroquerie. Il pouvait d'ailleurs ignorer les intrigues du « Bossu ».

La mauvaise foi de Antoine Roujas et de la dame Ruscassié ne semble pas établie.

Pour Léonard Brachmann, domicilié à Péruwelz (Belgique) et qui a reçu les fonds du « Bossu » en Belgique, le Tribunal n'est pas qualifié pour en connaître.

Pour Pierre Bourdon, le délit de recel échappe également aux juges français; pour le délit de tentative d'extorsion de fonds, il n'est pas établi que Bourdon ait exigé de l'argent de la dame Desmazières sous peine de dévoiler au mari les agissements du « Bossu ».

Quant à M. Lepoivre, si sa présence a incité Mme Desmazières à signer la reconnaissance de dette, il n'est pas établi qu'il ait agi de mauvaise foi; il pouvait supposer que Roujas était vraiment créancier de Mme Desmazières.

En conséquence, le Tribunal condamne: **Charles Potvliège à quatre années d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende; Joseph Roujas à trois années d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende.**

Il se déclare **incompétent** pour **Léonard Brachman** et pour **Pierre Bourdon** pour le **délit de recel.**

Acquitte Antoine Roujas, la dame Ruscassie, Ernest Brachman, Pierre Bourdon, du chef du délit de tentative d'extorsion de fonds, et Emile Lepoivre.

Il accorde à la partie civile, M. Desmazières, une provision de cent mille francs et lui donne acte de ses réserves en ce qui concerne les réclamations ultérieures qu'il pourrait réclamer après avoir constaté de nouveaux détournements.

LES CHANGES

	MERCREDI	JEUDI
LIVRE	171.82	170.95
DOLLAR	35.28	35.11
BELGIQUE ...	102.00	101.30

A GENEVE

M. de Jouvenel rend compte de sa gestion en Syrie

Genève, 17 juin. — M. de Jouvenel, haut-commissaire en Syrie, a fait en public, devant la Commission des mandats, un exposé magistral de sa gestion en Syrie.

Il a entrepris de faire justice des légendes et des accusations contenues dans la pétition

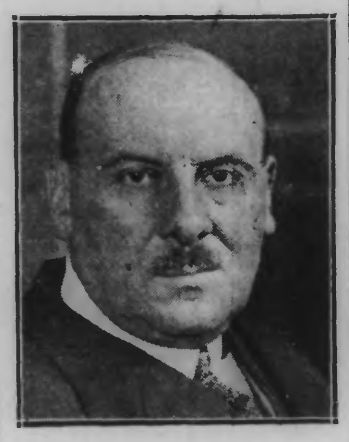

(Wide World photos).
M. de Jouvenel

à la S.D.N., du Comité du Caire. Une enquête étant en cours, le haut-commissaire s'est abstenu de parler de la gestion de ses prédécesseurs.

Partout, sa politique s'est inspirée de ce principe: défendre au besoin par la force les peuples attaqués; aider à la formation politique des pays sous mandat; ne pas imposer l'unité à la Syrie par la force.

Il a exposé toutes les tentatives qu'il a faites pour empêcher l'usage de la force dans le Djebel-Druse.

Il faut amener une détente entre les divers Etats syriens. Cette détente ne sera possible que lorsqu'un traité aura été négocié entre ces Etats d'abord, et avec la France ensuite.

M. de Jouvenel a conclu: « Jusqu'à présent, on ne m'a apporté que des formules de guerre. Je souhaite l'avènement d'un jour où il me sera possible de venir devant vous, pour vous dire que mes Etats sont mûrs pour être admis dans la S.D.N. »

UN VAPEUR ANGLAIS S'ÉCHOUE SUR LA COTE JAPONAISE

Cinquante hommes noyés

Tokio, 17 juin. — Le vapeur anglais « City of Naples » est venu s'échouer sur un récif, à environ 80 kilomètres au sud de la côte japonaise.

L'équipage qui le composait et qui comprenait cinquante hommes, n'a pas pu être sauvé.

LE CONGRES A LIMOGES

de la « Fédération nationale des Syndicats de Voyageurs et Représentants de commerce de France »

Limoges, 17 juin. — Le XVIIe Congrès de la Fédération nationale des syndicats de voyageurs et représentants de commerce de France, s'est ouvert ce matin. M. Charbonnier, président de la Fédération, a adressé un salut cordial aux 207 délégués représentant 52 syndicats groupant 5.000 adhérents.

M. Sabatié fait l'exposé des revendications de la Fédération.

LA GREVE DES TRAMWAYS de LILLE

Le personnel refuse les nouvelles propositions de la Compagnie

Nous avons relaté qu'à l'issue d'une entrevue qui eut lieu mercredi à 11 h., entre les représentants de la Compagnie des tramways et les délégués du Syndicat des employés dans le cabinet du préfet, on avait décidé de nommer une Commission qui serait chargée de rechercher la solution du conflit.

Cette Commission, comprenant des représentants des deux parties, M. le maire de Lille; M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, s'est réunie dans l'après-midi.

La Compagnie a fait des offres légèrement supérieures à celles qu'elle avait faites précédemment, en faisant remarquer que ces nouvelles propositions doivent être considérées par le personnel comme constituant le maximum des concessions possibles, et qu'il ne pourra être question de les prendre pour point de départ de nouvelles tractations.

Ces nouvelles propositions furent soumises au personnel jeudi après-midi à 15 h., à la Bourse du Travail, où M. Lecomte, secrétaire général, demanda un vote de l'assemblée à bulletin secret.

Sur 938 votants, 929 repoussent les propositions de la Compagnie; 9 ont voté pour.

En conséquence, la grève continue, et on se trouve loin de la solution d'un conflit si préjudiciable au commerce local.

LE CONGRÈS A PARIS du Syndicat national des douanes actives

LES REVENDICATIONS DES DOUANIERS

Paris, 17 juin. — La séance du Congrès du Syndicat national des douanes actives, d'hier après-midi, était présidée par M. Wargnies, de Valenciennes, avec comme secrétaire, M. Mary, de Charleville.

Elle a discuté les questions de traitement de l'indemnité mobile, la suppression de l'organisation militaire des brigades et l'assimilation aux préposés des Contributions indirectes, et le reclassement des l'emploi par la réorganisation des services.

Le Congrès a adopté une motion dont il a décidé l'envoi à la Fédération des fonctionnaires, aux Pouvoirs publics et à la direction des douanes.

Cette motion demande, indépendamment des considérations de recrutement, que toutes les difficultés inhérentes à l'exercice des diverses fonctions publiques, soient retenues en vue de cette classification et notamment les risques professionnels, accidents, usure prématurée des individus résultant des fatigues de l'emploi, responsabilités permanentes des agents, risques de poursuites pénales pour faits de service, d'hostilité de l'opinion, et que cette classification ne puisse être considérée comme définitive que tout autant que pour les services publics, la démonstration aura été faite de la nécessité de conserver la hiérarchie présente.

En ce qui concerne les douanes actives, que cette classification soit subordonnée à la suppression de l'inutile organisation militaire des brigades et à la disparition des échelons hiérarchiques nés de cette organisation et ne répondant à aucun besoin administratif.

Le Congrès veut espérer qu'à l'heure où s'impose une sérieuse réforme des services publics, le Syndicat des douanes actives ne trouvera pas contre son projet, et l'administration et la Fédération des fonctionnaires, et que notamment cette dernière, qui accepte volontiers la création d'appellations et de grades nouveaux pour favoriser les avancements de fonctionnaires moyens et supérieurs déjà mieux partagés, ne s'opposera pas aux simplifications hiérarchiques et aux réformes réclamées par les agents des douanes actives et desquelles dépendent l'aboutissement des mesures de justice qu'ils réclament et qui sont les suivantes:

« Mise sur le même pied d'égalité des pré-